

Lundi 10 mars 2014 19h30 Centre diocésain

Conseil de groupe du 2^e Groupe scout de Hull

Procès-verbal

Étaient présents : Laura Dutto, Céline Bélanger, Sylvain Dupuis, Renée Bédard, Gaëtan Pelletier, Nicole Lavoie, Josée Leclerc, Michel Ducharme, Simon Leclair, Rémi Colpron et Marie-Hélène Cantin

1. Début

a. Pensée du jour

Michel fait la lecture du texte « Les bénévoles »

b. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Sylvain Dupuis

CG20140310-01 Adopté à l'unanimité

c. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 février 2014

Proposé par : Gaëtan Pelletier

CG20140310-02 Adopté à l'unanimité

d. Suivi au procès-verbal

- Les reçus ont été envoyés aux parents pour les impôts. Il reste la meute Mowgli à envoyer ses montants pour compléter le processus. Il est dit qu'il pourrait y avoir le travail de fait au mois de janvier pour l'année 2014-2015 pour donner plus de temps pour le traitement de l'information.
- Il y aura l'ajout des normes pour les cours premiers soins dans le cahier de charge.
- Il y aura reconnaissance de cours pour les 2 animateurs qui ont suivi le cours de secourisme averti.
- Ajout au procès-verbal que Gaëtan Pelletier met en doute la véracité du contenue de l'information en lien avec la remorque du groupe.
- Il y a déplacement de l'entente pour les poêles qui se trouve au camp Awacamenj Mino en ajoutant un sous-titre au procès-verbal. Il y a ajout du nom Camp Awacanenj Mino pour spécifier le nom du camp.



207, boulevard Mont-Bleu Casier postal 89060 Gatineau (Québec) J8Z 3G3 scoutsdehull.n3.net

SCOUTS° du Canada www.scoutsducanada.ca

SCOUTS DISTRICT DES TROIS-RIVES

2^e Groupe scout de Hull

- Il n'y a pas possibilité de faire d'emballage chez Loblaws puisqu'il se transforme en Provigo. Il y aura un appel de fait pour Maxi et Super C.
- Le document pour le JOTT sera envoyé par Sylvain Dupuis durant la semaine.

2. Décisions

- a. Plan d'action pour l'année 2013-2014
 - 1. Établir cette année une vision de groupe et s'assurer de la suivre. À poursuivre.
 - 2. Que d'ici juin 2014 tous les animateurs du groupe aient suivi au minimum 3 modules de formation dont la pédagogie de leur branche Avancement dans plusieurs unités par le suivi de cours. D'autres cours à venir d'ici à la fin de l'année.

3. Corporation

À poursuivre. Il faut faire un suivi sur la résolution pour les changements de signataire.

b. Communications par courriel

Il y a de nombreux courriels qui circulent actuellement sur différents sujets (discussion au district, discussion entre unité ou animateur...). Puisqu'il y a une grande quantité de courriels qui s'échangent, il n'y a pas de possibilité d'avoir la bonne interprétation des dires de chaque personne. L'apport de ce point est pour éviter des débats, des dérapages ou des discussions qui pourraient prendre une tournure autre que celle voulue. Il est donc recommandé par Simon de se concentrer sur les réunions au conseil de groupe pour discuter des points que nous avons en réunion. Les communications par courriel dans l'avenir devront être factuelles seulement.

Il est aussi demandé qu'une attention devrait être portée à inclure un objet en lien avec le sujet du courriel.

CG20140310-03 Adopté à l'unanimité

c. Locaux attribution pour l'an prochain

Il y aura maintenant une procédure plus formelle pour la location des plateaux. Il y aura une formation où deux intervenants de chaque organisme doivent être, soit le 26 mars au centre sportif à 19h; Céline Bélanger et Sylvain Dupuis y seront. Lors du prochain conseil de groupe d'avril, il devra y avoir une liste des locaux que nous voulons pour l'année prochaine qui devra être complétée pour le 17 mai.

Rappel que nous pouvons utiliser le centre diocésain pour nos rencontres de conseil de groupe.





d. Journée environnementale 26 avril 2014

Il y aura un BBQ qui sera fait par la ville. Une vérification sera faite par la Troupe coureurs des bois si des parents ont de l'intérêt à participer et si quelques jeunes veulent venir sans parent; il y aura possibilité de prise en charge par des membres du comité de gestion puisqu'aucun animateur ne sera disponible.

e. Cabane à sucre

Castor: 17 jeunes et 4 adultes

Roc de la paix : 16 jeunes et 3 adultes Wainganga : 14 jeunes et 3 adultes

Mowgli: 10 jeunes et 2 adultes approximatif Coureurs des bois: 13 jeunes et 2 adultes

Phoenix: 9 jeunes et 1 adulte

Pionnier : Aucun Clan : Aucun Gestion : 1 adulte

Il y a un total de 95 participants.

Il y aura de la glissade, de la promenade en carriole, la visite à la ferme, le service des repas et la tire. Il y aura le grand jeu en après-midi sous forme d'ateliers.

Jean-Lauzon sera présent à la cabane à sucre. Il y aura une invitation envoyée par Laura pour inviter le district.

f. Cours DAFA

Il y a présentation du programme DAFA et des avantages en lien avec le parcourt de formation des animateurs scouts. Il y a explication que ça aide aux jeunes à se trouver un emploi d'été, un emploi dans un camp ou bien lorsqu'ils deviennent animateur puisqu'ils ont déjà une très grande partie de leur formation de terminée. Pour un animateur, il y a environ 15 cours de reconnus avec cette formation; le DAFA mène l'animateur à quelques cours de son nœud de Gilwell.

Il est proposé par Simon que :

- le groupe débourse un maximum de 500\$ pour la formation;
- le groupe s'engage à débourser 50% des frais par jeune;
- le groupe s'engage à rembourser le solde pour un animateur ou un jeune avec moins d'une année d'animation qui s'engage à animer pour une année complète;
- le groupe s'engage à rembourser à 100% pour un animateur à plus d'une année d'animation (ce montant n'est pas inclus dans le montant de 500,00\$).

CG20140310-04 Adopté à l'unanimité





Il y aura une décision finale de prise par courriel par les membres du conseil exécutif. Courriel à savoir si des animateurs peuvent le suivre.

g. Achats d'équipement

i. Poêle Coleman

MEC: Aucun

SAIL: 8 avec 985,27\$ taxes incluses.

Scout Canada: 139,99\$ + taxes, aucun prix de groupe puisque nous ne sommes

pas de Scout Canada

Walmart: il n'y a plus de vente de Coleman au Nafte

Coleman:139,99\$ plus taxes Canadian Tire: 129,99\$ plus taxes Cordée: 109,99 + taxes sans rabais

Il y a discussion sur le sujet. Il est dit que les pièces ne sont pas disponibles puisqu'il y a un nombre limité de pièces en inventaires chez Coleman USA. Il est question que nous ne devons pas mettre le poids sur le dos des animateurs qui les utilisent pour la réparation puisqu'ils en font déjà beaucoup. Il est question de sécurité avec des poêles neufs. Il doit y avoir une tâche de recyclage de certains poêles avant de tous les jeter. Il devra y avoir une formation sur l'utilisation et la réparation des appareils.

Il est proposé par Simon de faire l'achat de 8 poêles Coleman au plus bas soumissionnaire, entre la Cordée et SAIL.

CG20140310-05

Adopté à l'unanimité

Pour les anciens Coleman, il est proposé de regarder dans notre entourage s'il y a des gens qui s'y connaissent et si un parent est disponible pour donner de la formation aux animateurs. Un message sera envoyé par Laura.

Il est proposé par Simon de ne pas dépenser pour la mise à niveau des anciens poêles.

CG20140310-06

Adopté à l'unanimité

ii. Coffre de patrouille

Il y a apport de la question de temps par rapport à Caroline. Cependant, il est apporté qu'il y a un plan intéressant pour faire nos coffres de patrouille. Il y a une recherche à savoir si des gens peuvent avoir de l'intérêt pour bâtir les coffres. Il faut envoyer les plans au conseil de groupe.





www.scoutsducanada.ca

h. Foulards

Il y a une discussion sur le foulard en lien avec le coût, la fabrication et les normes pour se le procurer.

Il est proposé Marie-Hélène que le foulard soit maintenant à la charge du parent au coût de 10,00\$.

CG20140310-07 Adopté à l'unanimité

Céline va contacter Salomé pour l'information de la couturière d'Orléans.

Il y aura achat de tissue pour 100 foulards.

i. Remorque

En lien avec le propriétaire chez qui est la remorque, il dit qu'il ne veut pas être responsable de la remorque, il ne veut pas avoir personne sur son terrain sans le savoir et il dit que la remorque peut toujours y être.

En lien avec les assurances, Chez Belair Direct et Desjardins, il est dit que la remorque et le véhicule font un tout, mais l'assurance couvre seulement le véhicule. Dans notre cas, il n'y a pas d'assurance sur la remorque. Les assurances vont payer les frais de réparation si les assurances du véhicule le couvrent. Les assurances vont être fonctionnelles selon les clauses, mais généralement, il ne faut pas que ça dépasse la moitié du poids du véhicule.

Selon le fabriquant, il devrait y avoir ajout de frein hydraulique puisque la remorque est transportée par différents véhicules.

Il y a déjà eu un montant d'assurance pour la remorque, mais il y a eu création d'un compte au groupe SPC pour les réparations pour un montant de 5000,00\$. De plus, il est difficile d'assurer seulement la remorque; les assureurs pourraient l'assurer si c'était avec un autre véhicule.

Il est question à savoir s'il y a utilité pour les unités et le constat qu'aucune unité ne l'utilise dans le moment puisqu'elle a sortie 2 fois en 1 année, dont une pour un particulier qui a fait la location.

La remorque à son achat était d'environ 5000,00\$. Pour le moment, nous pourrions peutêtre avoir environ 1500,00\$.

Il y aura des recherches de la valeur de la remorque puisque Gaëtan serait intéressé à en faire l'achat si le groupe veut s'en départ. Marie-Hélène va contacter le fabriquant de la remorque pour en connaître la valeur de vente.

Selon la décision qui sera prise, il faudra faire le changement de nom pour la remorque. Le point sera reconduit au prochain conseil de groupe.

j. Animateur 2014-2015



SCOUTS® DISTRICT DES TROIS-RIVES

2^e Groupe scout de Hull

www.scoutsducanada.ca

Il est demandé s'il est possible de voir avec le CÉGEP de l'Outaouais avec la directrice du service aux élèves à savoir s'il y a de la possibilité de recrutement pour des animateurs pour l'année prochaine.

3. Informations

a. Équipement

SVP faire attention à replacer le matériel au bon endroit.

b. Nouvelles des unités

i. Castor

Présentation de « reste près d'un arbre », la buchette sécurité et différentes activités à venir.

ii. Louveteaux

Roc de la Paix : Formation en secourisme averti au camp d'hiver. Journée environnemental, JOTT et randonnée à venir. Journée technique à venir.

Wainganga : Activité de bouteilles, découché du printemps et activité amener un ami. 2 nouveaux jeunes vont se joindre à la meute. Visite des castors et éclaireurs à venir. C'est la meute qui a les dossards.

Mowgli: Absent.

iii. Éclaireur

Coureurs des bois : Préparation pour notre visite aux meutes et pour le camp de printemps. Il sera regardé dans les prochaines semaines pour faire un drapeau de troupe. Lors du prochain conseil de groupe, il sera demandé d'avoir une résolution de fermeture de compte pour le compte Desjardins Folio #356901 au nom de 7 ième troupe St-Raymond.

Phoenix : Difficulté à partir en camp d'hiver à cause du district. Seulement une réunion depuis le camp d'hiver. À la fin du mois d'avril, il y aura le camp de printemps. Les louveteaux sont invités à participer à leurs réunions.

iv. Pionnier

Ils font un voyage aux États-Unis et ils travaillent à avoir tous les documents pour le plan de camp.

v. Clan

Il y a une rencontre jeudi le 13 mars. Il doit y avoir un travail pour la communication, car il est difficile de savoir ce qui se passer entre tous.

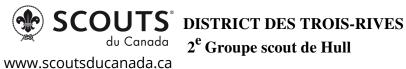
vi. Groupe

Il faut enlever le « www » avant l'adresse du site Internet sur le papier entête.

c. Nouvelle du district :

- Changement de date pour l'AGA qui sera le 23 mars de 10h à midi au Centre diocésain. Plusieurs membres du groupe vont y aller.
- Il y aura un suivi avec Nadine au district en lien avec les fonds que nous devions recevoir par anciennement St-Pierre-Channel et St-Raymond.





2^e Groupe scout de Hull

- À partir du 1er mai, tous les adultes recensés au district doivent avoir une adresse courriel.
- Pour la journée scout sur la colline, ils ont trouvé un endroit pour les jeunes à héberger.
- 4. Date des prochaines rencontres : 14 avril, 12 mai, 9 juin
- 5 . Levée de la rencontre à 22 h 32

